

Bourses d'études Calmette et Yersin

Appel à Candidatures

Cet appel sera **ouvert toute l'année** et soutiendra tout membre du personnel scientifique du Pasteur Network souhaitant participer à un cours organisé par une autre institution membre du Réseau

La bourse s'élève à **1200 € par mois au prorata** de la période couverte par le cours et est destinée à couvrir une partie des dépenses sur place de l'étudiant (hébergement, nourriture et transport). Le programme couvre également les frais d'inscription de l'étudiant.

La date limite de demande de financement est la même que celle de l'inscription au cours. Les candidats acceptés doivent commencer leur demande de VISA dès qu'ils reçoivent leur acceptation au programme.

Les demandes doivent être rédigées en anglais et soumises [en ligne](#).

Les demandes incomplètes ou sur papier ne seront pas prises en considération.

Lisez attentivement les lignes directrices de la bourse avant de déposer votre candidature. Portez également une attention particulière aux critères d'éligibilité, aux dates limites de candidature et à toute exigence ou restriction spécifique.